

**Direction Commande publique**

**OBJET : CESSION D'UNE CLIO IMMATRICULEE 5578 PL 07 SUITE A UNE  
VENTE AUX ENCHERES SUR LE SITE AGORASTORE**

**VU** les articles L.2122-21 et L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 2122-18 et L 2122-19 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°CM-2020-96 du 03 juillet 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Considérant que la ville d'Annonay souhaite optimiser la cession de ces biens,

Considérant que par décision du Maire n° DM-2019-81du 20 mai 2019, la ville d'Annonay a conclu un contrat d'hébergement, d'assistance, de maintenance et de vente aux enchères en ligne avec la société AGORASTORE,

Considérant que dans le cadre d'une vente aux enchères réalisée par le biais du site AGORASTORE, Madame Roxane GALLO a remporté l'enchère en proposant le tarif le plus élevé,

**DECIDE**

**Article 1**

La cession de la Clio 2 suivante à Madame Roxane GALLO domiciliée 124 avenue des Pins Parasols, 83380 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, France.

Une Clio 2 de marque Renault, immatriculé 5578 PL 07 du 24/01/2002 pour la somme de 1 433 € TTC.

Ce matériel est vendu par la collectivité en l'état.

**Article 2**

La présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier Principal et notifiée à la Madame Roxane GALLO.

**Article 3**

Ampliation de la présente décision sera déposée à la Sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône.

**Article 4**

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône le ..... et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de

Lyon (Palais des juridictions administratives, 184 rue Duguesclin, 69433 LYON CEDEX 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.



Transmis en sous-préfecture le :

Identifiant télétransmission : :